

COMMUNE DE CHATELLERAULT

Délibération du conseil municipal

du 13 décembre 2012

n° 1

page 1/1

RAPPORTEUR : Monsieur Jean-Pierre ABELIN

OBJET : Remplacement d'un conseiller communautaire au sein de la communauté d'agglomération du pays châtelleraudais (C.A.P.C.)

Mesdames, Messieurs,

Suite à la démission de Monsieur Joël TONDUSSON, il convient de procéder à son remplacement au sein de la communauté d'agglomération du pays châtelleraudais en tant que conseiller délégué.

* * * * *

VU l'article L.2121-33 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) concernant la désignation de représentants du conseil municipal au sein d'organismes extérieurs,

VU l'article L. 5211-6 du Code général des collectivités territoriales relatif à l'élection des délégués communautaires par les conseils municipaux des communes membres,

VU les statuts de la C.A.P.C., prévoyant l'élection par la commune de Châtellerault de 26 conseillers délégués titulaires et 8 suppléants,

VU les délibérations des conseils municipaux n° 4 du 10 avril 2008, n° 3 du 4 décembre 2008, n°1 du 8 juillet 2010 et n° 2 du 29 septembre 2011 procédant respectivement à l'élection des délégués de la commune au sein de la C.A.P.C. et au remplacement de conseillers,

CONSIDERANT la nécessité de procéder au remplacement de M. Joël TONDUSSON, au sein du conseil communautaire de la C.A.P.C.,

Le Conseil municipal procède à l'élection au scrutin secret, uninominal, à la majorité absolue d'un conseiller délégué titulaire en remplacement de Joël TONDUSSON :

Madame Chantal VACHERON est élue titulaire (*Procès-verbal ci joint*)

Les délégués de la commune de Châtellerault à la CAPC sont donc :

Titulaires (26) :

Jean-Pierre ABELIN, Maryse LAVRARD, Evelyne AZIHARI, Jacques DUMAS, Jacques MELQUIOND, Brahim BENZERGA, Philippe MIS, Laurence RABUSSIER, Gilles MAUDUIT, Jean-Pierre LARDON, Jean-Michel MEUNIER, Winifred LECLERC, Françoise BRAUD, Corine FARINEAU, Dominique CROCHARD, Nelly CASSAN-FAUX, Anne-Florence BOURAT, Jean-Marc LARDEUR, Ahmed BEN DJILLALI, Béatrice ROUSSENQUE, Hubert PREHER, Anthony PROUST, Carine MOUTON, Jean-Claude GAILLARD, Chantal VACHERON, Gilles MICHAUD.

Suppléants : (7)

Valérie CHAMPION, Henri ROGIER, Marie-Hélène DAYDET, Marie MONTASSIER, Angelina MAXIMINO, Guy GRATTEAU, Saul FERREIRA.

Certifiée exécutoire
Par le maire de la commune de Châtellerault
Transmis à la sous-préfecture, le 19/12/2012 n° 8609
Publié au siège de la mairie, le 19/12/2012

Pour ampliation,
Pour le maire et par délégation,
La directrice générale adjointe
Emmanuelle ADAM